Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 17 (1925)

Heft: 11

Artikel: Les organisations ouvrières vues par l'enquête sur la production

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383565

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE

SUISSE varanavanavana

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 5 fr. par an Pour l'Etranger: Port en sus Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne Téléphone 3168 o Monbijoustrasse 61 o Compte de chèques Nº III 1366 ♦♦♦♦♦♦♦♦♦ Paraît tous les mois ♦♦♦♦♦♦♦♦♦

o Expédition et administration : o Imprim. de l'Union, Berne o o o Monbijoustrasse, 61 o o o

SOM	MAIRE:	Pages		Pages
1, Les organisations ouvrières	vues par l'enquête	sur la pro-	6. Dans les autres organisations	
duction			7. Mouvement international	
2. Graphiques économiques		106	8. Etranger	 . 11
3. Le droit de l'ouvrier		108	9. Bibliographie	 . 11
4. Economie politique		108	10. Aux amateurs de bonnes montres	 . 11
5. Dans les fédérations suisses		110	11. Le coût de la vie	 . 11

Les organisations ouvrières vues par l'enquête sur la production

Le tome Vme de l'enquête sur la production faite par le Bureau international du travail, sous la direction de M. le Prof. Edgard Milhaud, vient de sortir de presse. Il nous paraît utile de placer sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes des conclusions de cet ouvrage, dont l'importance est telle que la conférence économique décidée par l'Assemblée de la Société des nations devra, ainsi que l'ont déclaré plusieurs orateurs de cette assemblée, y puiser les éléments de la dis-

Après avoir caractérisé la condition économique du temps de guerre et la pénurie que le monde avait connue, sur l'importance croissante des problèmes du travail dans la vie publique et sur le rôle grandissant des organisations ouvrières, le rapport s'exprime en ces

C'est, en même temps, cette crise de production déficitaire traversée par les peuples au cours d'une période où leurs intérêts essentiels étaient en jeu qui a imprimé aux questions du travail ce caractère de questions d'intérêt public que souligne avec tant de force le rapport officiel des Etats-Unis que nous avons rappelé plus haut. Les impérieuses nécessités de la guerre ont donné un relief saisissant au rôle du travail dans la vie collective; son importance sociale a été consacrée dans le droit public international par la partie XIII du traité de paix.

A cette ascension sociale de l'élément travail pendant cette période critique correspond l'influence grandissante prise dans la vie industrielle et dans la vie publique, nationale et internationale, par les organisations ouvrières. Celles-ci sont juridiquement associées au fonctionnement des rouages de l'Organisation internationale du travail. Dans nombre de pays, elles occupent dans la vie collective une position analogue. La formule paritaire a pris une large extension, le contrat collectif est devenu de plus en plus le mode normal de fixation des conditions du travail, et dans ce cadre nouveau, dans cette atmosphère nouvelle, nous avons pu noter l'importance croissante prise par l'action ouvrière dans l'organisation et le fonctionnement de l'assurance contre le chômage, dans l'établissement d'institutions de conciliation et d'arbitrage en vue de la prévention ou du règlement des conflits, dans l'établissement et dans le fonctionnement d'institutions telles que l'échelle mobile de salaires, dans le contrôle du fonctionnement des systèmes de salaires basés sur le rendement. Nous avons vu, en particulier, à propos de ce dernier problème, étroitement lié à celui de l'intensification de l'effort ouvrier, comment les progrès de l'organisation ouvrière et la diffusion des méthodes de contrats collectifs avaient contribué, dans bien des cas, par les garanties fournies, à faire disparaître des résistances et une opposition qui, antérieurement, étaient très fortes.

La dernière des conclusions est celle qui concerne le grand mouvement actuel en faveur de l'organisation économique du monde. Nous extrayons les lignes suivantes du rapport:

C'est assurément l'un des traits caractéristiques de ce temps — de ce temps de crises diverses d'une par-ticulière gravité — d'avoir favorisé l'éclosion et la diffusion d'idées constructives de large envergure. Nous croyons devoir noter ici l'existence de quatre ordres de préoccupations qui ont suscité des efforts et des mou-

vements convergents.

Il faut mentionner en premier lieu le désir de prévenir le retour des crises de chômage ou, tout au moins, d'en atténuer, dans toute la mesure du possible, la gravité. Nous avons rapporté les conceptions diverses mises en avant à cet égard, analysé et classé les différentes méthodes: politique rationnelle des travaux publics, contrôle social des crédits bancaires, coopération des banques centrales des différents pays (il s'agit ici d'un vœu unanime de la conférence de Gênes), utilisation des ententes industrielles, nationales et internationales, des conseils économiques nationaux, création ou développement, en vue de la coordination des activités économiques des différents pays, de rouages économiques internationaux, etc.

Le second ordre de préoccupations concerne les relations commerciales d'Etat à Etat. La crise économique générale et les bouleversements du marché des changes ont déchaîné dans le monde un grand courant de protectionnisme. En Europe, le relèvement des tarifs douaniers a conjugué ses effets avec ceux de la multipli-cation des frontières résultant des traités de paix. La division internationale du travail dans le monde et plus particulièrement en Europe est ainsi tenue échec; les pays se ferment, dans toute la mesure du possible, les uns aux autres. La production sur une échelle restreinte tend ainsi à se substituer à la production en grand travaillant pour de très larges marchés. Ainsi grandit, notamment pour l'Europe, le danger d'un arrêt de développement, d'autant plus dangereux qu'il succéderait à la longue période, commençant avec le début de la guerre, au cours de laquelle, nous l'avons vu, l'économie européenne, dans son ensemble, a été si gravement distancée par l'économie des pays extra-européens, notamment des Etats-Unis. Pour ces différentes raisons, on demande donc qu'un grand effort international soit entrepris pour permettre, par l'adoption de mesures de réciprocité et par l'établissement de relations fécondes de coopération, l'abandon des méthodes d'isolement et de lutte économique et l'expansion solidaire des forces économiques des diffé-

rents pays.

Un troisième courant se rattache aux préoccupations de politique sociale. L'exaspération des antagonismes d'intérêts crée assurément une atmosphère et des conditions économiques peu propices aux mesures de solidarité internationale dans l'ordre des problèmes du travail. L'âpreté de la concurrence et les incessants efforts de compression des prix de revient qui en sont la conséquence entravent, dans bien des pays, les progrès de la législation sociale. Ici encore, des méthodes de coopération économique internationale se présentent comme devant fournir les solutions cherchées.

Il faut citer enfin comme une grande force agissant dans le même sens le courant populaire en faveur de la paix. On a, de maints côtés, mis en lumière les dangers de guerre que recèlent les antagonismes économiques entre Etats. On a montré comment les diverses formes du désarmement sont solidaires et comment le désarmement militaire ou le désarmement moral sont irréalisables aussi longtemps que les conflits d'intérêts poussent dans le domaine économique à la surenchère des armements.

Tous ces mouvements dérivent d'une source commune. Au cours des années — au cours d'un siècle — des liens économiques toujours plus étroits ont été noués entre les peuples. Les économies nationales sont devenues de plus en plus interdépendantes. A côté d'elles, au-dessus d'elles ou, pour mieux dire, entre elles, une économie mondiale s'est formée. Et le problème commun, auquel se ramènent ces différents problèmes, peut se formuler en ces termes: donner à l'économie son statut.

Graphiques économiques

Nous commençons aujourd'hui la publication de graphiques économiques accompagnés de textes explicatifs qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs. Nous prêterons volontiers au prix coûtant tous nos clichés aux journaux qui voudraient les reproduire.

Ce tableau donne la composition de la population active de la Suisse et son développement de 1870 à 1920. Le graphique ne reproduit que l'état de 1870 et de 1920 sans donner le développement de la courbe. Les chiffres extrêmes de 1870 et 1920 donnent par contre une image absolument complète de l'état de fait au début et à la fin de ce demi-siècle.

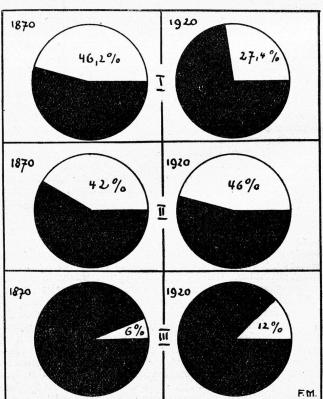
Il en résulte que la proportion de l'agriculture sur le chiffre total de la population active est descendue de 46,2 % à 27,4 pour cent, ce qui est beaucoup. L'augmentation du nombre de personnes occupées dans l'artisanat n'a que peu progressé (4 pour cent de l'ensemble de la population active). Mais ce qui est intéressant à constater, c'est que le commerce a élevé sa proportion de 100 pour cent en passant de 6 à 12 pour cent. Il en résulte une augmentation de l'importance du commerce dans notre économie. Le nombre des personnes occupées dans les transports a plus que quintuplé (17,464/91,297). Cette augmentation dans le nombre du personnel des transports a considérablement contribué a faciliter

l'échange de marchandises. De ce fait, l'augmentation de la proportion des personnes exerçant une activité dans le commerce ne peut pas être considérée comme économiquement inéluctable. Au contraire: le renchérissement des marchandises par suite des surcharges qu'y opère le commerce trouve en partie son explication dans les chiffres et faits que signale notre graphique. L'augmentation anormale du nombre des personnes occupées dans le commerce correspond à la tendance capitaliste de faire toujours plus et partout des bénéfices intermédiaires.

Le tableau démontre que l'on peut parler davantage en Suisse d'une « surcommercialisation » que d'une surindustrialisation. Notre graphique se base en premier lieu sur des chiffres publiés par le bulletin de la Banque populaire suisse nº 63 du mois d'avril 1925, basée eux-mêmes sur le recensement et ses conséquences. Si l'on réduit la définition des personnes « actives dans le commerce » à celles qui exercent une activité commerciale, le résultat est le même. Mais alors, le nombre des personnes exerçant une activité commerciale ont augmenté en réalité à elles seules dans les 40 dernières années de 130 pour cent. (Voir les rapports économiques de la feuille officielle du commerce nº 5, 1925). Notre graphique ne présente donc pas non plus ici des chiffres statistiques spécialement choisis pour servir à notre démonstration.

Les 914,4 millions de gauche représentent les dettes des 56 principales communes de la Suisse. (Les communes de l'union des villes.) A 5,8 pour cent, cela donnerait une somme de 53 millions. Ce taux de 5,8 pour cent étant celui des conditions d'émission de l'année

Composition sociale de la population en $^{0}/_{0}$ Tab. 1 1870—1920



- I Production naturelle.
- Il Exploitation des mines et autres produits bruts du sol.
- III Commerce.